

Parcours et situation professionnelle des diplômés de la profession des paysagistes concepteurs et assimilés

Données 2023



Avril 2024

SOMMAIRE

UNIVERS ÉTUDIÉ, RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES ET DÉNOMBREMENT	3
PARTIE 1 : LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL	8
Le cadre d'exercice professionnel	9
En programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...	10
Les salariés en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...	12
Les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...	15
Dans les entreprises de travaux	19
Partenariats	20
Perspectives d'évolution	23
Impacts du changement climatique	25
PARTIE 2 : L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS	26
Les paysagistes concepteurs et assimilés concernés par une activité secondaire	27
Les activités secondaires	28
La durée des activités secondaires	29
La nature des activités secondaires	30
Le statut dans les activités secondaires	31
PARTIE 3 : L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS	32
L'âge des paysagistes concepteurs et assimilés	33
L'ancienneté des paysagistes concepteurs et assimilés dans la profession	34
L'ancienneté des paysagistes concepteurs et assimilés dans leur fonction actuelle	35
SYNTHÈSE	36
ANNEXE	38

UNIVERS ÉTUDIÉ ET MÉTHODOLOGIE

Cette troisième édition des chiffres clés paysagistes concepteurs et assimilés propose un état des lieux de la profession des paysagistes concepteurs et assimilés à l'issue de l'année 2023. Celui-ci est constitué de deux documents distincts :

1. Le parcours et la situation professionnelle des diplômés

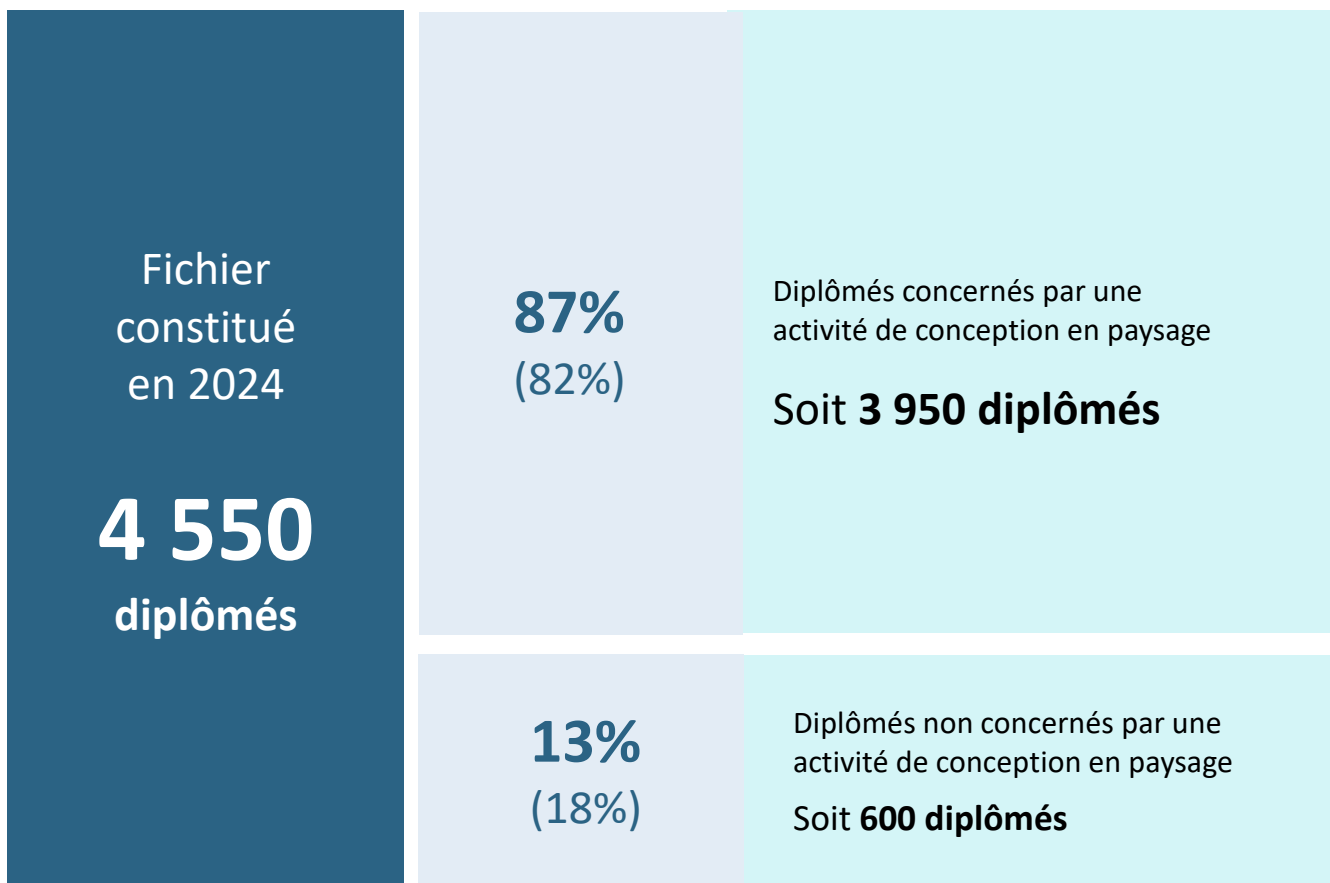
2. Le bilan économique des agences privées des paysagistes concepteurs et assimilés

Méthodologie

- **Enquête conduite en février et mars 2024 en ligne et par téléphone**
- **678 questionnaires** remplis correspondant à **15% du fichier constitué** (*rappel 2020 : 608, 13% du fichier constitué*)

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Sur les 4 550 diplômés comptabilisés, 87% sont concernés par une activité de conception en paysage, soit 3 950 personnes.



Figurent entre parenthèses les résultats de 2020

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

En 2023, 13% des 4 550 diplômés, soit 600 personnes, ne sont pas concernés par une activité de conception en paysage. La grande majorité d'entre eux (77%) sont en activité mais exercent un autre métier.

13% des diplômés

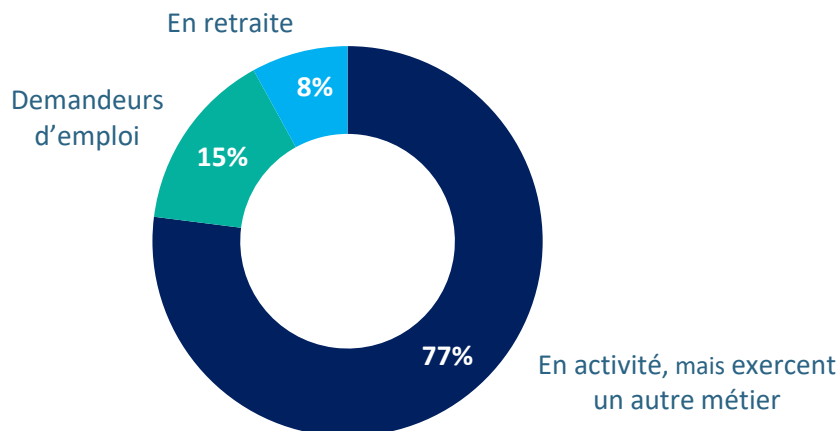
ne sont pas concernés par une activité de conception en paysage en 2023

Soit **600** diplômés

Rappel des années précédentes (% de diplômés)

2015	2020
17%	18%

Diplômés non concernés par une activité de conception en paysage en 2023 (% de diplômés non concernés)



Rappel des années précédentes (% de diplômés non concernés)

	2015	2020
En activité mais exercent un autre métier	78%	86%
Demandeurs d'emploi	19,5%	9%
En retraite	2,5%	5%

Partie 1

Les paysagistes concepteurs et assimilés
selon leur cadre d'exercice professionnel

Données 2023

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Le cadre d'exercice professionnel

La très grande majorité (98%) des paysagistes concepteurs et assimilés exerçant une activité de conception en paysage le font en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, enseignement,....
Les 2% restants exercent dans le cadre d'une entreprise de travaux.

3 950 paysagistes concepteurs et assimilés
exercent une activité de conception en paysage en 2023

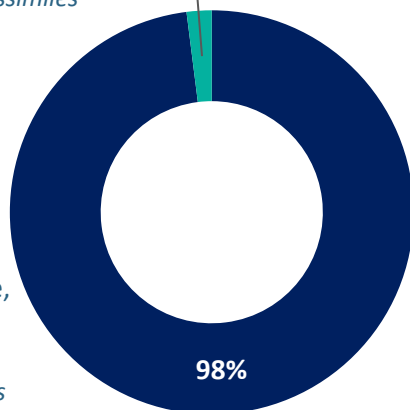
Rappel des années précédentes

2015	2020
2 820	3 850

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur activité en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)

Dans le cadre d'une entreprise de travaux : **2%**
100 paysagistes concepteurs et assimilés



En programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... :
3 850 paysagistes concepteurs et assimilés

Rappel des années précédentes

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)

	2015	2020
En programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement	95,5%	97,5%
Dans le cadre d'une entreprise de travaux	4,5%	2,5%

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

En programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

Près de la moitié (47%) des paysagistes concepteurs et assimilés exerçant leur activité en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... en 2023 sont des dirigeants d'entreprise. Les salariés représentent désormais 41,5% des professionnels et les autoentrepreneurs, 11,5% (une part qui tend à se réduire depuis 2015).

3 850 paysagistes concepteurs et assimilés

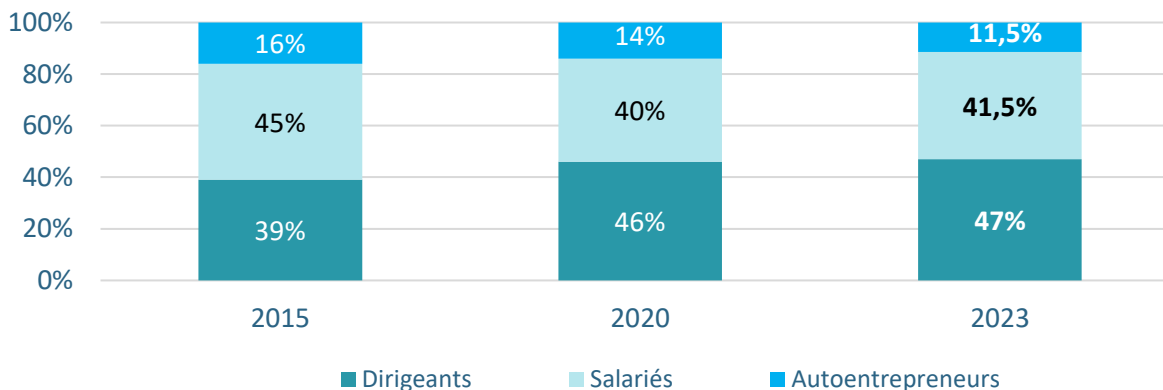
travaillent en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... en 2023

Rappel des années précédentes

2015	2020
2 690	3 750

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur position professionnelle

(% paysagistes concepteurs et assimilés)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

En programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

En 2023, les diplômés en conception paysagère et assimilés sont plus nombreux à être issus de l'ENSP Versailles-Marseille (34%), suivis par ceux de l'Institut Agro Rennes-Angers (12%), l'ENSP Blois (10%) et de l'ENSAP Bordeaux (9,5%). L'ESAJ, Gembloux Agro-Bio Tech, l'HEPIA Lullier et l'ENSAP Lille forment moins de 10% des diplômés chacun.

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur formation

(% paysagistes concepteurs et assimilés)

	2015	2020	2023
ENSP Versailles Marseille	35%	37%	34%
Institut Agro Rennes-Angers (anc. AgroCampus Ouest)	10%	12,5%	12%
ENSP Blois	12%	10%	10%
ENSAP Bordeaux	10%	11%	9,5%
ESAJ	15%	12%	7,5%
Gembloux Agro-Bio Tech	5%	4%	6%
HEPIA Lullier	5%	3,5%	5%
ENSAP Lille	5%	5,5%	5%
Autres pays			2%
Autres*	5%	4,5%	9%

* ISA Lille, VAE, Chênes master d'urbanisme à Brest, école d'urbanisme de Paris, IFSA, ESA Angers, DNSEP Design Strasbourg...

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les salariés en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

Parmi les 1 600 salariés concepteurs paysagistes et assimilés, 39% d'entre eux exercent leur activité au sein d'une structure publique ou parapublique. Les autres salariés de l'activité sont dans des entreprises privées (61%). Cette répartition reste quasiment identique depuis 2015.

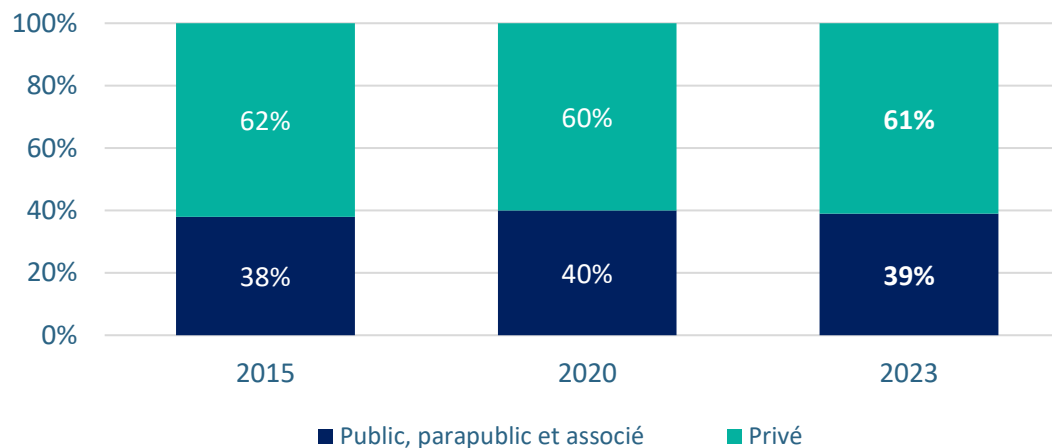
1 600 salariés

en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... en 2023

Rappel des années précédentes
(nombre de salariés)

2015	2020
1 210	1 560

Répartition des salariés selon leur secteur
(% salariés)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les salariés en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

✓ Secteur public

A l'instar des années précédentes, les communes et communautés de communes ou urbaines restent le principal employeur des salariés dans le secteur public (36% des salariés). Le CAUE vient en deuxième position avec 21% des salariés, soit une part en hausse de trois points par rapport à 2020.

Répartition des salariés exerçant dans le secteur public
(% salariés)

	2015	2020	2023
Communes et communautés de communes ou urbaines	38,5%	38%	36%
CAUE	15,5%	18%	21%
Autres collectivités locales	12%	6%	8%
Service déconcentré de l'Etat	1%	3%	6,5%
Parc National – Parc Naturel Régional	5,5%	6%	3,5%
Enseignement	5,5%	5%	3%
Agence d'urbanisme public	5,5%	12%	3%
Ministère central	3,5%	5%	2%
Autres*	13%	7%	17%

*BET, Ministère de l'Agriculture, Conseil départemental, SNCF, Coopérative, Opérateur Public Environnemental (GIP),...

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les salariés en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

✓ Secteur privé

La majorité des salariés exerçant dans le secteur privé travaillent en agence paysagiste concepteur (58%). Les autres salariés du secteur privé sont principalement répartis entre bureau d'ingénierie (14,5%) et agences d'architecture (12,5%).

Répartition des salariés exerçant dans le secteur privé
(% salariés)

	2015	2020	2023
Agences paysagiste concepteur	57%	54%	58%
Bureaux d'ingénierie	15%	15,5%	14,5%
Agences d'architecture	14,5%	13%	12,5%
Cabinet de géomètre		2%	2%
Autres*	13,5%	15,5%	13%

* bureau d'études en environnement, cabinet en conseil environnemental, agence d'urbanisme, parcs de loisirs, CAUE...

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

De façon similaire aux années précédentes, les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... exercent principalement en agence de paysagiste concepteur : 91% en 2023.

Sur les 9% n'exerçant pas en agence de paysagiste concepteur, 4% dirigent une agence d'architecture, et 2% un bureau d'ingénieur.

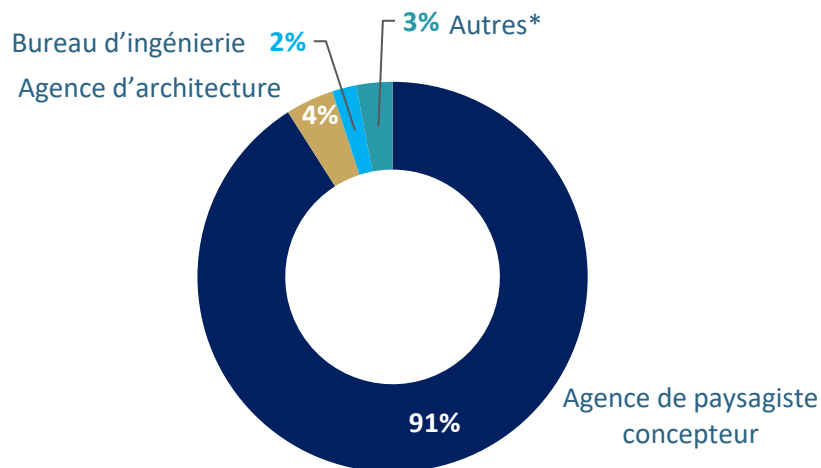
1 800 dirigeants

en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... en 2023

Rappel des années précédentes (nombre de dirigeants)

2015	2020
1 050	1 750

Répartition des dirigeants selon le type d'entreprise en 2023 (% de dirigeants)



Rappel des années précédentes (% de dirigeants)

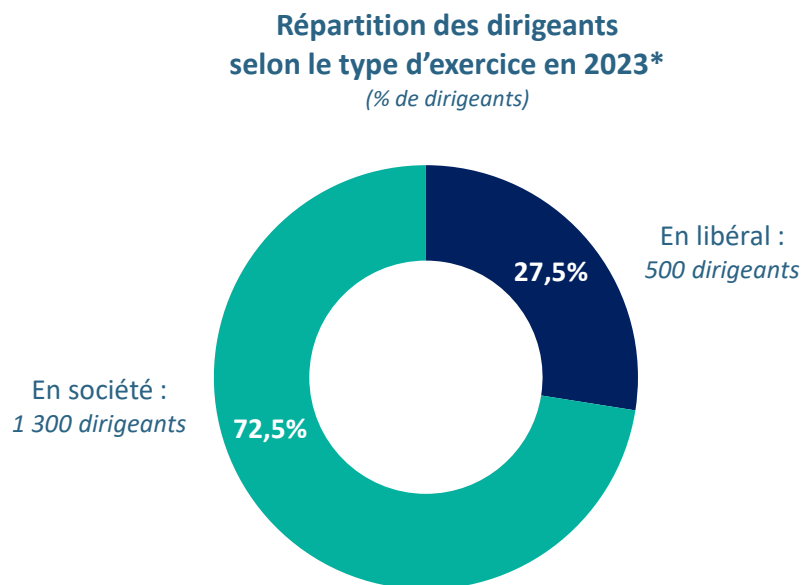
	2015	2020
Agence de paysagiste concepteur	93%	91%
Agence d'architecture	2%	3%
Bureau d'ingénieur	3%	1%
Autres	2%	5%

* Double titre paysagiste et urbaniste, architecture et paysage, agence paysage rattachée à VAE, bureau d'étude...

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

Parmi les 1 800 dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement..., 72,5% exercent en société, contre 27,5% en libéral.



* La question ayant été intégrée dans la version 2024 du questionnaire, la comparaison avec les années antérieures n'est pas permise.

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

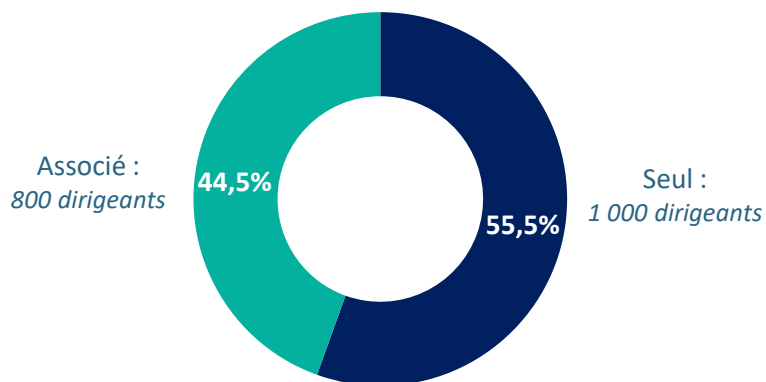
Les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

En 2023, 55,5% des dirigeants en prog, etc. exercent seul. Les 44,5% restants exercent en moyenne à 2,1 associés, avec 67,5% d'entre eux s'associant à une autre personne. Les associations de 5 personnes ou plus sont plus rares, ne représentant au total que 5% des dirigeants.

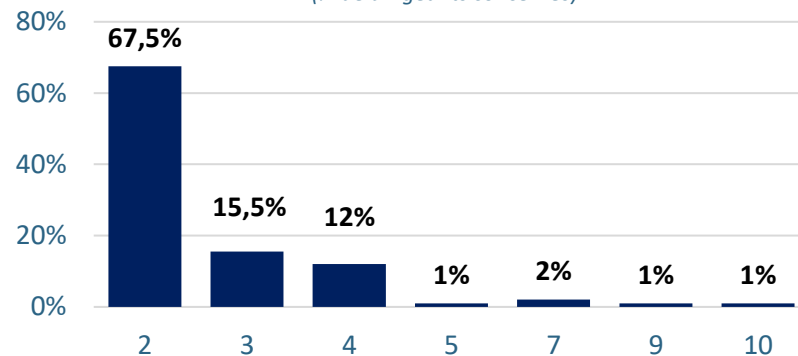
2,1 associés en moyenne*

Nombre d'associés dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement... en 2023

Répartition des dirigeants selon leur statut associé en 2023
(% de dirigeants)



Répartition des dirigeants selon le nombre d'associés* en 2023 pour les dirigeants concernés
(% de dirigeants concernés)



* y compris eux-mêmes

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

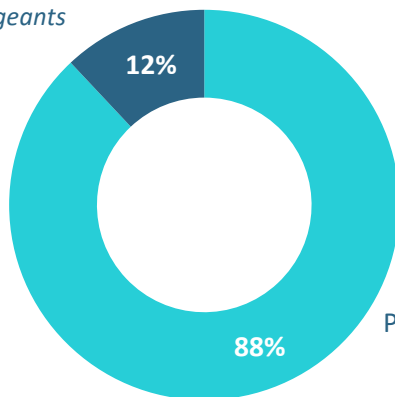
Les dirigeants en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement...

En 2023, 88% des dirigeants possèdent le titre de paysagiste concepteur reconnu par le Ministère de l'Écologie, une part en progression de 3 points par rapport à 2020. Sur les 200 dirigeants ne le possédant pas, 30% envisagent une VAE en 2023.

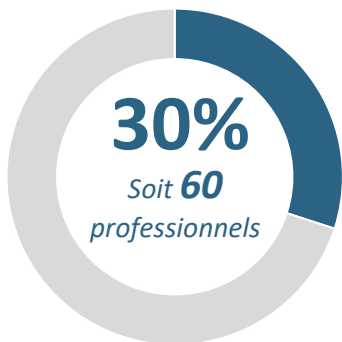
Part des dirigeants possédant le titre de paysagiste concepteur reconnu par le Ministère de l'Écologie en 2023

(% de dirigeants)

Ne possèdent pas le titre :
200 dirigeants



Possèdent le titre :
1 600 dirigeants



des dirigeants sans titre de paysagiste concepteur envisagent une VAE en 2023

Rappel 2020

(% de dirigeants)

	2020
Dirigeants possédant le titre de paysagiste concepteur	85%
Part parmi les 25% ne possédant pas le titre qui envisageant une VAE	33%

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Dans les entreprises de travaux

En 2023, 2% des paysagistes concepteurs et assimilés exercent dans le cadre d'une entreprise de travaux. Cela représente une centaine de personnes, dont les deux tiers sont salariés.

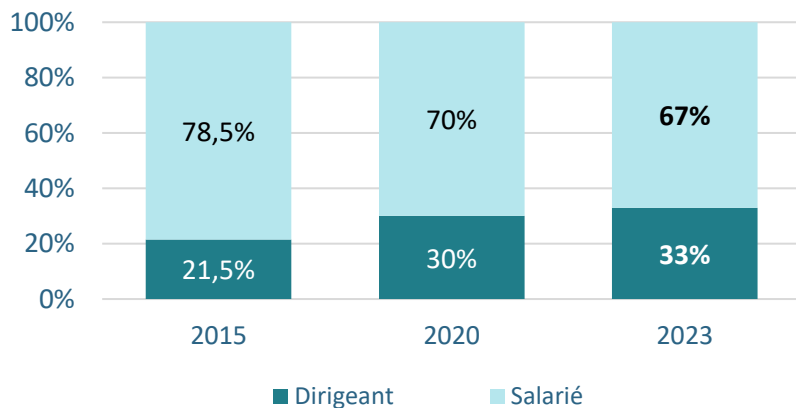
La moitié d'entre eux exercent dans le secteur d'activité des études, et 10% dans le secteur travaux.

100 paysagistes concepteurs et assimilés exercent leur activité dans une entreprise de travaux en 2023

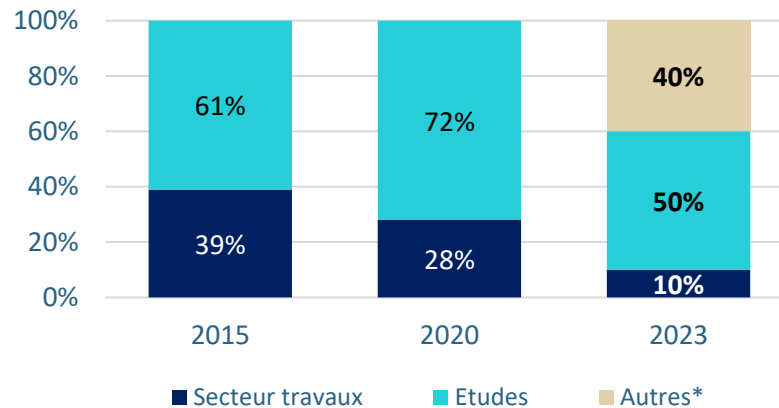
Rappel des années précédentes (nombre de paysagistes concepteurs et assimilés)

2015	2020
130	100

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur situation professionnelle
(% paysagistes concepteurs et assimilés)



Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur secteur d'activité
(% paysagistes concepteurs et assimilés)



* Catégorie « autres » intégrée dans le questionnaire 2023 : maraichage, pierre naturelle, travaux et étude à la fois

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Partenariats

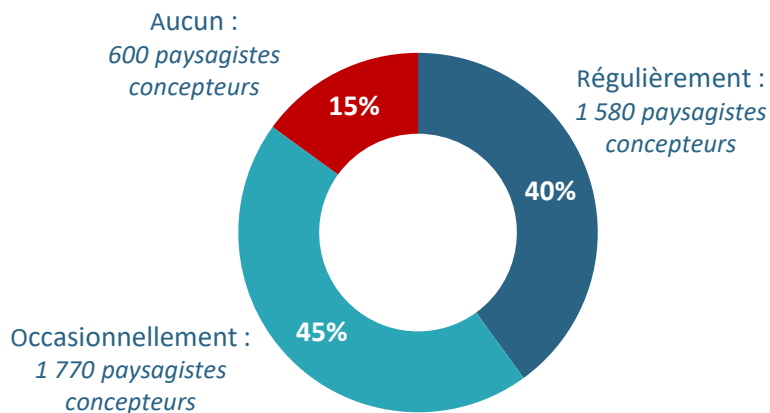
✓ Avec les écologues

Nouvelle question
enquête 2023

Sur l'ensemble des paysagistes concepteurs et assimilés en exercice dans la profession, 85% réalisent des partenariats avec des écologues en 2023, dont 40% de manière régulière. Les salariés et les dirigeants sont les plus concernés par ces partenariats que les autoentrepreneurs.

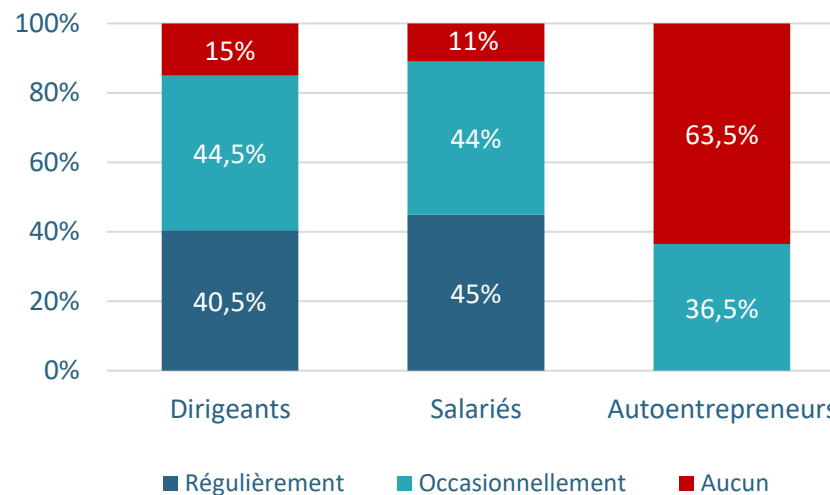
Partenariats réalisés avec des écologues en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)



Partenariats effectués avec des écologues par les paysagistes concepteurs et assimilés selon leur position professionnelle en 2023

(% paysagistes concepteurs et assimilés)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Partenariats

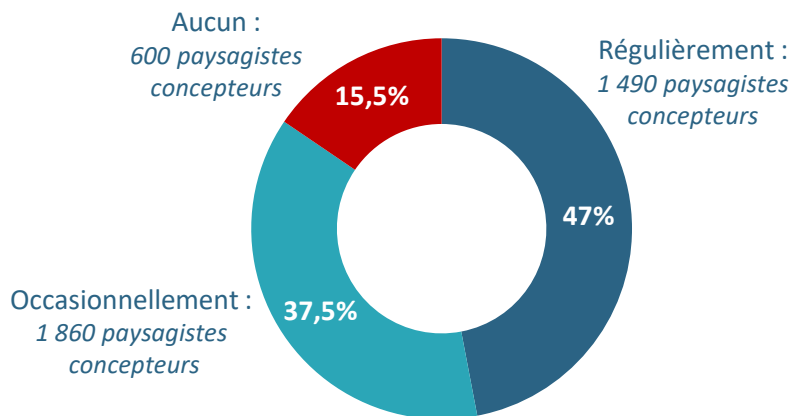
✓ Avec les urbanistes

Nouvelle question
enquête 2023

En 2023, plus de huit paysagistes concepteurs et assimilés sur dix réalisent des partenariats avec des urbanistes, dont 47% de manière régulière. A noter que près de neuf salariés sur dix effectuent de tels partenariats.

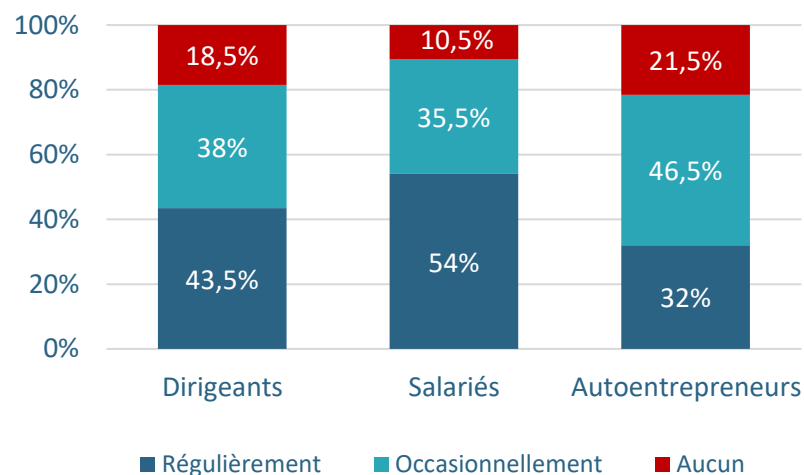
Partenariats réalisés avec des urbanistes en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)



Partenariats effectués avec des urbanistes par les paysagistes concepteurs et assimilés selon leur position professionnelle en 2023

(% paysagistes concepteurs et assimilés)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Partenariats

✓ Avec les architectes

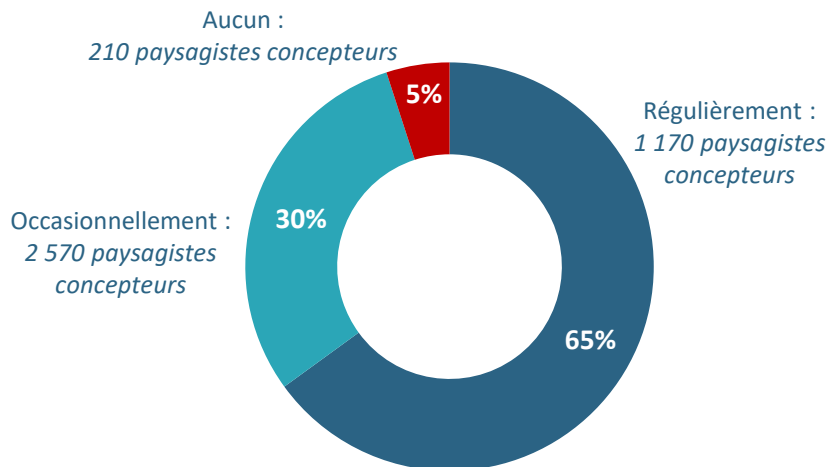
Nouvelle question
enquête 2023

La quasi-totalité (95%) des paysagistes concepteurs et assimilés réalisent en 2023 des partenariats avec des architectes, dont 65% de façon régulière.

Les dirigeants présentent la plus grande part de partenariats réguliers avec 68,5% (64% chez les salariés et 60,5% chez les autoentrepreneurs).

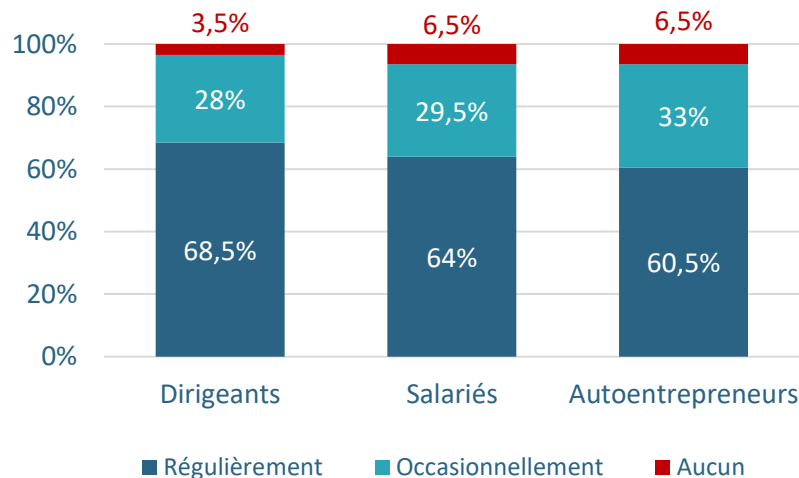
Partenariats réalisés avec des architectes en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)



Partenariats effectués avec des architectes par les paysagistes concepteurs et assimilés selon leur position professionnelle en 2023

(% paysagistes concepteurs et assimilés)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Perspectives d'évolution

✓ Autoentrepreneurs

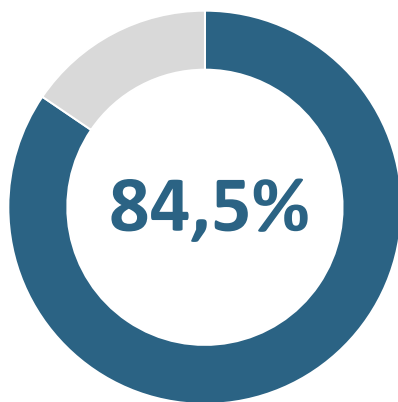
Nouvelle question
enquête 2023

L'essentiel des autoentrepreneurs (84,5%) a choisi ce statut.

Un quart d'entre eux envisagent de devenir dirigeant d'agence dans les 5 prochaines années.

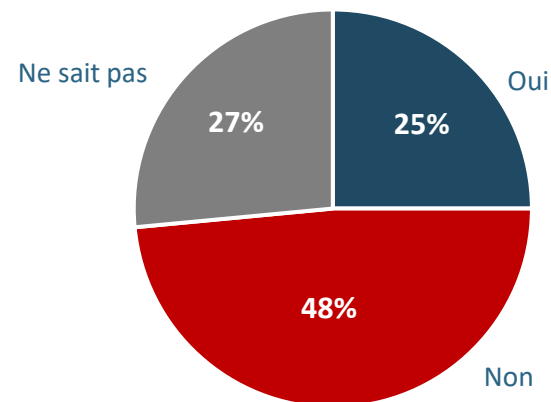
Part des autoentrepreneurs
dont le statut est choisi en 2023

(% autoentrepreneurs)



Part des autoentrepreneurs qui envisagent
de devenir dirigeant d'agence
dans les 5 prochaines années en 2023

(% autoentrepreneurs)



LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Perspectives d'évolution

✓ Salariés

Nouvelle question
enquête 2023

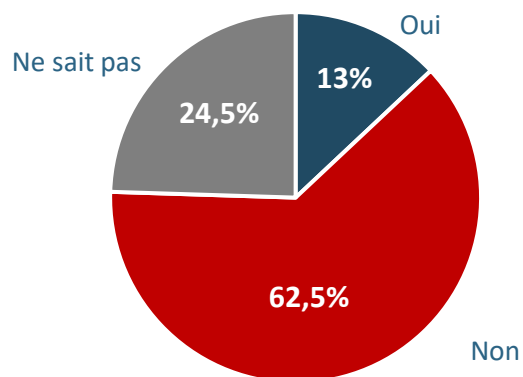
Un peu plus d'un salarié sur dix envisage de devenir dirigeant d'agence dans les 5 prochaines années. Ce choix est presque systématiquement motivé par le plafonnement de salaire (92%). Plus de la moitié des salariés concernés (53%) citent également la satisfaction au travail.

13% de salariés

envisagent de devenir dirigeant d'agence
dans les 5 prochaines années

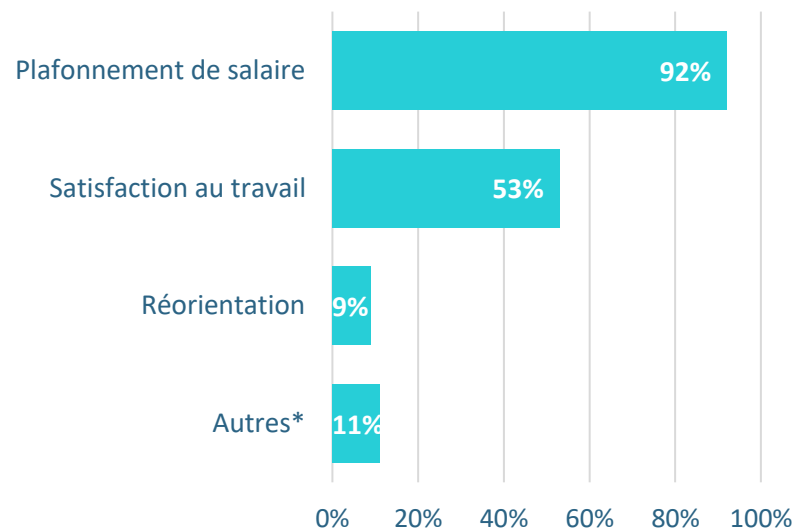
Part des salariés qui envisagent de devenir dirigeant d'agence dans les 5 prochaines années en 2023

(% salariés)



Principales motivations en 2023

(% de salariés)



* Avantages fiscaux et administratifs, flexibilité des horaires, gain d'expérience, indépendance...

LES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS SELON LEUR CADRE D'EXERCICE PROFESSIONNEL

Impact du changement climatique

Nouvelle question
enquête 2023

En 2023, 87,5% des paysagistes concepteurs et assimilés ressentent un impact du changement climatique sur leur activité, dont 44% un impact modéré et 43,5% un impact fort.

Les salariés sont ceux avec la plus grande part déclarant un impact fort, avec 54%, contre 39% pour les dirigeants et 25% pour les autoentrepreneurs. Ces derniers sont ceux avec la plus grande part ressentant un impact modéré, avec 66,5%, contre 41% pour les salariés et pour les dirigeants.

Les dirigeants sont ceux ressentant relativement moins d'impact, avec un cinquième d'entre eux ne relevant aucun impact du changement climatique sur leur activité (contre 8,5% chez les autoentrepreneurs et seulement 5% chez les salariés).

87,5% des paysagistes concepteurs et assimilés ressentent un impact du changement climatique sur leur activité en 2023

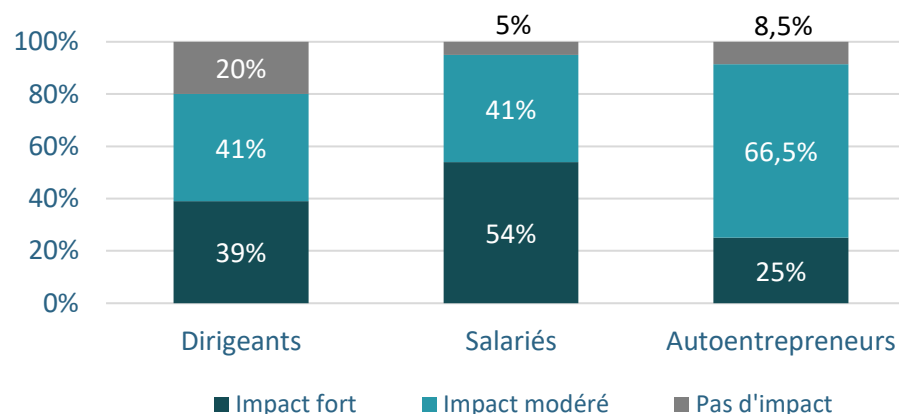
Impacts du changement climatique en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)

	2023
Impact fort	43,5%
Impact modéré	44%
Pas d'impact	12,5%

Impact ressenti du changement climatique sur l'activité en 2023 selon la position professionnelle

(% paysagistes concepteurs et assimilés)



Partie 2

L'activité secondaire des paysagistes concepteurs et assimilés

Données 2023

L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

Les paysagistes concepteurs et assimilés concernés par une activité secondaire

En 2023, 23% des paysagistes concepteurs et assimilés exercent au moins une activité secondaire. Cette part est en baisse par rapport à 2020 quelque soit le statut, atteignant 40% chez les autoentrepreneurs (47% en 2020), 30% chez les dirigeants (34% en 2020), et seulement 10% chez les salariés (14% en 2020).

900 paysagistes concepteurs et assimilés

exercent au moins une activité secondaire en 2023

Soit **23 %** d'entre eux

Rappel des années précédentes

(nombre de paysagistes concepteurs et assimilés)

2015	2020
800	1 100

Détail selon la position professionnelle

	2015	2020	2023
Dirigeants	39 %	34 %	29 %
Salariés	18,5 %	14 %	11 %
Auto-entrepreneurs	41 %	47 %	39 %
Ensemble	28,5 %	28 %	23 %

L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

Les activités secondaires

Sur les 900 paysagistes concepteurs et assimilés exerçant au moins une activité secondaire, 700 l'exercent en lien avec le métier de paysagiste concepteur et assimilés. Cela correspond à 18% des paysagistes concepteurs et assimilés. Les proportions selon la position professionnelle restent quasiment identiques à celles de 2020 pour les salariés (7,5% en 2023 contre 8% en 2020) et les autoentrepreneurs (27% en 2023 contre 28% en 2020) mais affichent une baisse de 5 points chez les dirigeants, avec 25% en 2023 contre 30% en 2020.

700 paysagistes concepteurs et assimilés

exercent au moins une activité secondaire en lien avec le métier de paysagiste concepteur et assimilés en 2023

soit **18%** d'entre eux

Rappel des années précédentes

(nombre de paysagistes concepteurs et assimilés)

2015	2020
630	800

Détail selon la position professionnelle

	2015	2020	2023
Dirigeants	35 %	30 %	25 %
Salariés	14,5 %	8 %	7,5 %
Auto-entrepreneurs	24,5 %	28 %	27 %
Ensemble	22,5 %	20,5 %	18 %

L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

La durée des activités secondaires

En 2023, les activités secondaires en lien avec une activité de conception du paysage occupent 21% du temps de travail, une proportion en baisse de 4,5 points par rapport à 2020. Cette part reste la plus forte chez les autoentrepreneurs, avec 42%, malgré la forte baisse de 20 points par rapport à 2020.

21% du temps de travail

est consacré à l'activité secondaire (en lien avec une activité de conception du paysage) en 2023

Rappel des années précédentes

2015	2020
24%	25,5%

Détail selon la position professionnelle

	2015	2020	2023
Dirigeants	21 %	23 %	18,5 %
Salariés	18,5 %	15%	13,5%
Auto-entrepreneurs	43,5 %	62%	42%
Ensemble	24 %	25,5%	21%

L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

La nature des activités secondaires

En complément de leur activité de paysagistes concepteurs et assimilés, les professionnels concernés se consacrent également à l'enseignement-recherche (28%) ou en tant que paysagiste conseil de l'Etat (24%).

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon la nature de l'activité secondaire

(% paysagistes concepteurs et assimilés concernés)

	2020	2023
Enseignement-recherche	48%	38%
Paysagiste conseil de l'Etat	19%	24%
Agence privée des paysagistes concepteurs et assimilés	8%	4%
Bureau d'ingénierie	2%	3%
Collectivités locales	5%	2,5%
CAUE, PNR, Agences publiques d'Urbanisme	6%	1,5%
Agence d'architecture	1%	1%
Administration centrale	< 0,5%	36%
Autres*	31%	

* Artiste, autoentreprise, urbaniste, ...

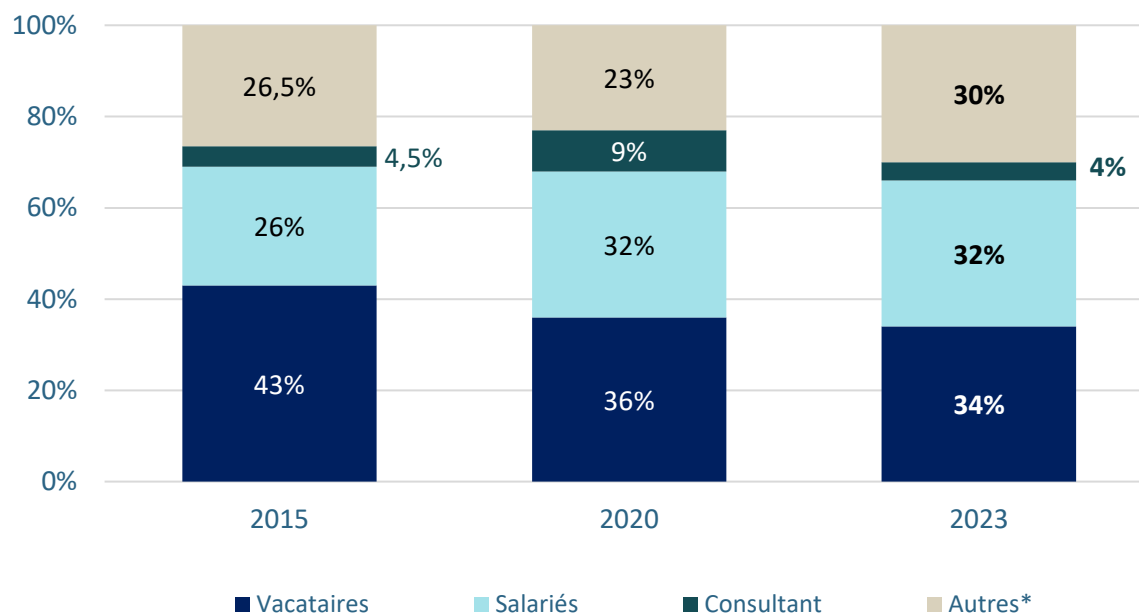
L'ACTIVITÉ SECONDAIRE DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

Le statut des activités secondaires

En 2023, 34% des paysagistes concepteurs et assimilés exercent leur activité secondaire en tant que vacataire (36% en 2020) et 32% en tant que salarié (part identique à 2020). Seulement 4% l'exercent en tant que consultant, soit une part en baisse de 5 points par rapport à 2020.

Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés concernés selon le statut de leur activité secondaire

(% paysagistes concepteurs et assimilés concernés)



* Autoentrepreneur, contractuel, artiste, dirigeant, bénévole, élu...

Partie 3

L'âge et l'ancienneté des paysagistes concepteurs et assimilés

Données 2023

L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

L'âge des paysagistes concepteurs et assimilés

Les paysagistes concepteurs et assimilés ont 42 ans en moyenne en 2023. Comme cela a été souligné les années précédentes, les dirigeants restent, en moyenne, nettement plus âgés que les salariés et les autoentrepreneurs (10 ans de plus en moyenne).

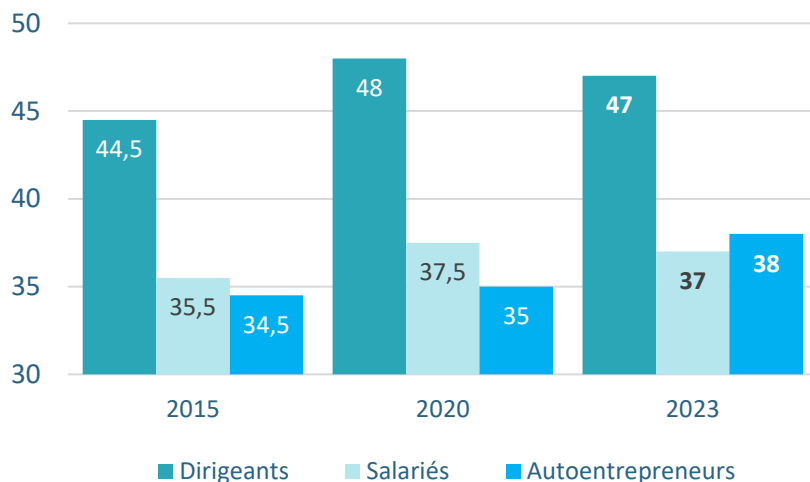
42 ans

Age moyen des paysagistes concepteurs et assimilés en 2023

Rappel des années précédentes (années)

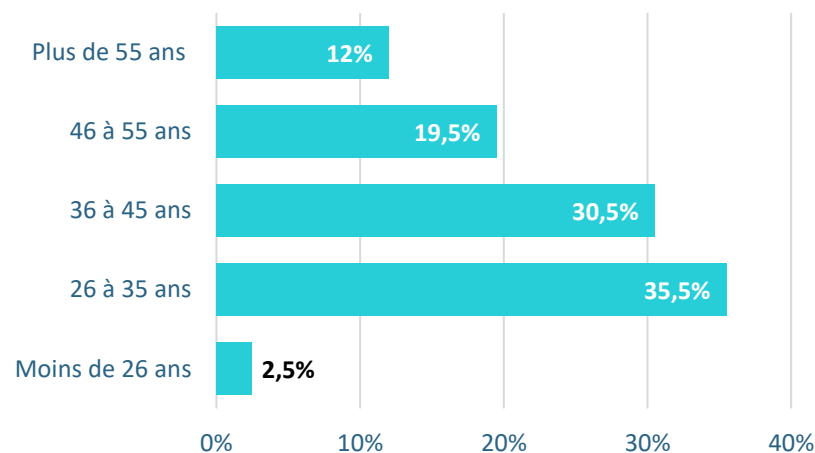
2015	2020	2023
38,5	42	42

Détail selon la situation professionnelle (années)



Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur âge en 2023

(% de paysagistes concepteurs et assimilés)



L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

L'ancienneté des paysagistes concepteurs et assimilés dans la profession

L'ancienneté moyenne dans la profession s'établit à 15,5 ans en 2023, soit un chiffre proche de 2020 (16 ans). Les dirigeants exercent dans la profession depuis 20 ans en moyenne, contre 12 ans pour les salariés et les autoentrepreneurs.

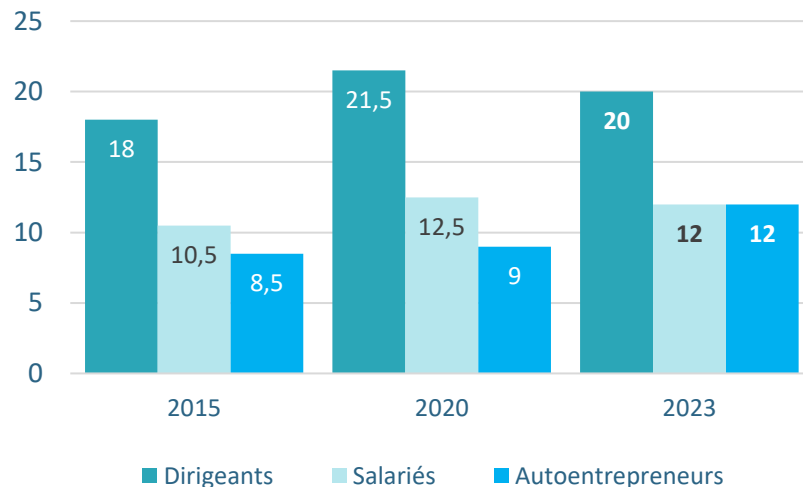
15,5 ans

Ancienneté moyenne des paysagistes concepteurs et assimilés dans la profession en 2023

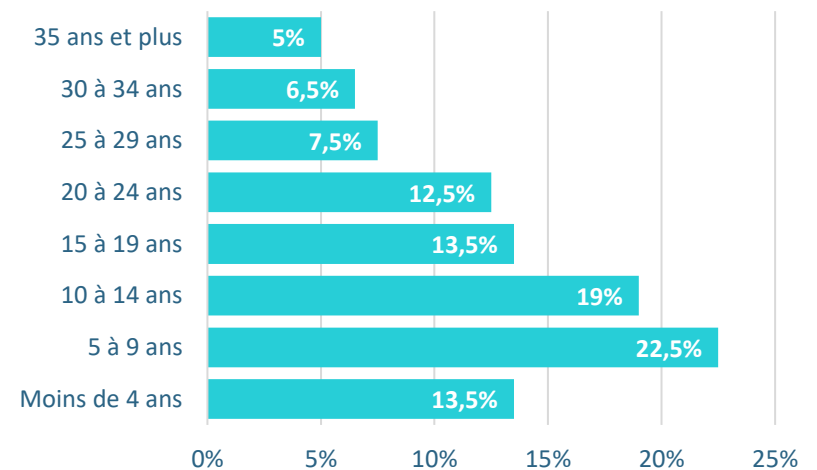
Rappel des années précédentes (années)

2015	2020	2023
12,5	16	15,5

Détail selon la situation professionnelle (années)



Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur ancienneté moyenne en 2023 (années)



L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ DES PAYSAGISTES CONCEPTEURS ET ASSIMILÉS

L'ancienneté des paysagistes concepteurs et assimilés dans leur fonction actuelle

L'ancienneté moyenne des paysagistes concepteurs et assimilés dans leur fonction actuelle est de 9 ans en 2023, soit 1 an de moins qu'en 2020. Les dirigeants restent avec la moyenne la plus élevée avec 13 ans d'ancienneté dans leur fonction actuelle. Les autoentrepreneurs affichent en moyenne 3 ans d'ancienneté de plus qu'en 2020.

9 ans

Ancienneté moyenne des paysagistes concepteurs et assimilés dans leur fonction actuelle en 2023

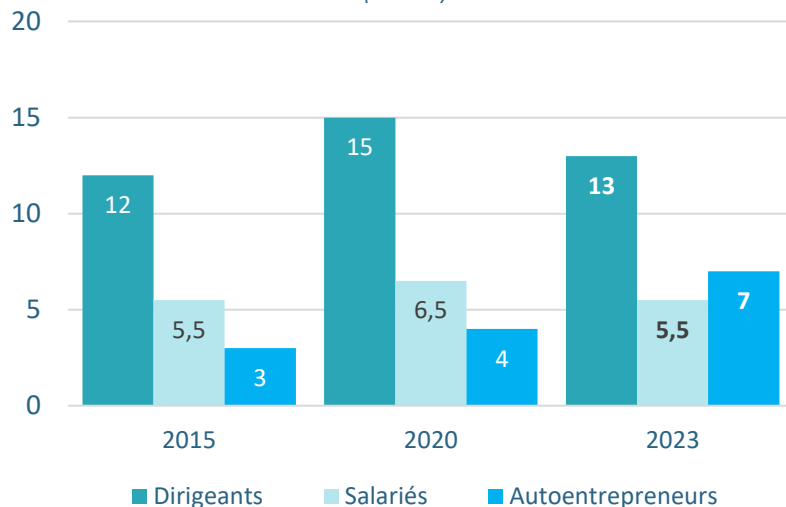
Rappel des années précédentes

(années)

2015	2020	2023
7,5	10	9

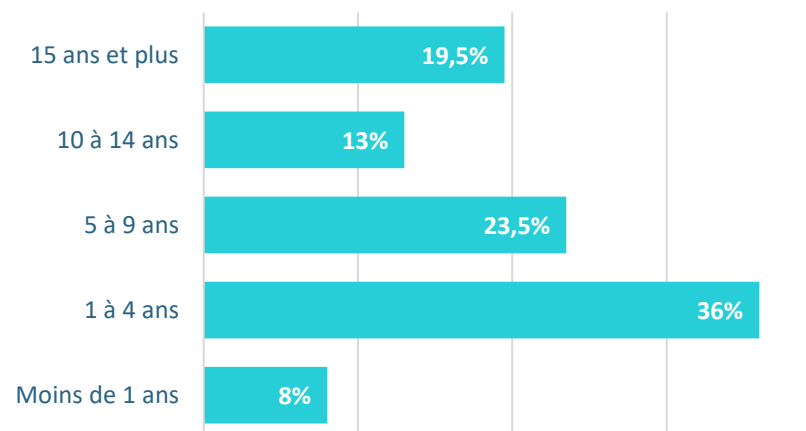
Détail selon la situation professionnelle

(années)



Répartition des paysagistes concepteurs et assimilés selon leur ancienneté moyenne au sein de leur fonction actuelle en 2023

(années)





SYNTHÈSE

2023

SYNTHÈSE



3 950 paysagistes concepteurs et assimilés en activité en 2023 :

- **100** dans le cadre d'une entreprise de travaux
- **3 850** en programmation, conseil, recherche, étude, maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre, enseignement, etc.

- ✓ Age moyen : **42** ans
- ✓ Ancienneté dans la profession : **15,5** ans
- ✓ Ancienneté dans la fonction actuelle : **9** ans

23% des paysagistes concepteurs et assimilés ont au moins une activité secondaire en 2023.

Les activités secondaires représentent en moyenne **21%** du temps de travail pour les professionnels concernés.

87,5% des paysagistes concepteurs et assimilés estiment que leur activité est impactée par le changement climatique en 2023.



1 600 salariés
37 ans en moyenne

39% dans le public, parapublic et associé
61% dans le privé



1 800 dirigeants
47 ans en moyenne

91% dans une agence de paysagiste concepteur
4% dans une agence d'architecture
2% dans un bureau d'ingénierie
3% dans une autre structure



550 autoentrepreneurs
38 ans en moyenne



ANNEXE

2023

ANNEXE

ENSAP Bordeaux : École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) qui remplace le Diplôme de Paysagiste diplômé par le Gouvernement (DPLG) délivré depuis 1991.

ENSP Blois : École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois
Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) délivré depuis 1993.

ENSAPL Lille : École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille
Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) délivré depuis 2005.

ENSP Versailles Marseille : École nationale supérieure de paysage de Versailles Marseille
Diplôme de Paysagiste par le Gouvernement (DPLG) délivré de 1976 à 2014 et un Diplôme d'État de Paysagiste (DEP) délivré depuis 2015.

ESAJ : Ecole supérieure d'architecture des jardins et des paysages de Paris
Diplôme de paysagiste délivré de 1966 à 2020.
Refonte complète de la pédagogie en 2020 et mise en place d'un niveau Bac+3 (bachelor assistant-paysagiste) et en 5 ans un diplôme de niveau master européen de Paysagiste-concepteur
Démarche en cours pour la délivrance d'un Diplôme de Paysagiste-Concepteur

Institut Agro Rennes-Angers : anciennement AgroCampus Ouest. Diplôme d'ingénieur en paysage délivré depuis 1998.

Gembloux Agro-Bio Tech : Gembloux agro-Bio techuniversité de Liège (Belgique) depuis 1860
Diplôme d'architecte paysagiste.

HEPIA Lullier : Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (Suisse)
Diplôme d'architecte paysagiste délivré depuis 2009.



Contact

Laurent FRELAT

Directeur Général

+33(0)6 11 07 48 14

lfrelat@xerfi.fr

www.xerfi.com/xerfi-specific

